Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 72 (1927)

Heft: 12

Buchbesprechung: Bulletin bibliographique

Autor: Masson, R.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

opposons seuls à cet agresseur (celui qui nous aurait attaqué. $R\acute{e}d$.), nous devrons plus tard appeler à notre secours celui dont nous aurons refusé l'aide; n'ayant plus qu'une armée battue, nous serons obligés de subir ses conditions et même de lui être reconnaissantes.»

Avant la guerre déjà, le colonel Sprecher avait collaboré à la Revue militaire suisse. Il l'avait fait notamment pour développer sa doctrine de l'accord entre le christianisme et les nécessités de la défense nationale, fût-ce la guerre. Il aurait écrit, comme Péguy: « Heureux ceux qui sont morts dans une juste guerre. » Cette alliance de l'esprit du christianisme agissant et de l'esprit militaire était une des caractéristiques de cet homme un peu austère et de cet officier convaincu dont la devise intime était « Dieu et Patrie ».

Ceux qui travaillèrent sous sa direction, lui conserveront un respectueux souvenir.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LECTURES D'INFANTERIE.

a) Ouvrages techniques:

Les « Engins d'accompagnement » en France et à l'étranger, par le commandant Biswang. Berger-Levrault, éditeurs. Paris-Nancy-

Strasbourg. (Prix : 3 fr. 50 français.) L'emploi du canon de 75 comme canon d'accompagnement. (Quatre croquis hors texte), par le colonel E. Pagezy. Berger-Levrault, éditeurs. 1927. (2 fr. 50 français.)

On affirme volontiers qu'en matière de tactique les conceptions modernes sacrifient tout à la puissance matérielle et que l'infanterie, alourdie par ses multiples engins, a perdu le sens du mouvement offensif. Certes, on ne saurait nier la tendance actuelle à renforcer le feu de l'infanterie par l'attribution de nouveaux matériels (canon d'inf., mortier, etc.), susceptibles de résoudre certaines tâches techniques, pour lesquelles les armes à trajectoire tendue (fusil, F. M., mitr.) se sont avérées impropres. Il est d'ailleurs assez piquant de constater que l'arme à feu dite « légère », dont on a doté le fusilier pour ne point ralentir son mouvement en avant, tend de plus en plus à perdre son caractère d'arme offensive par excellence. La rasance de sa trajectoire ne lui permet plus de saisir un ennemi particulièrement apte à utiliser le terrain.

On admet communément que l'artillerie de campagne, malgré le procédé de « l'appui direct », ne saurait être ni assez nombreuse pour en attribuer en permanence une partie aux corps de troupes de l'infanterie, ni assez souple dans sa manœuvre pour leur assurer la constance de son appui de feu. Il résulte de cette constatation, que dans toutes les armées, on a reconnu la nécessité d'incorporer à l'infanterie des moyens organiques puissants, capables de satisfaire à ses besoins immédiats et techniquement aptes à battre tout objectif justiciable du tir courbe. D'où la recherche d'engins pouvant régler, en un minimum de temps, les incidents locaux qui, par leur nature fugitive rendent souvent inopérant le concours d'une artillerie relativement éloignée et parfois mal orientée. On voit donc que, loin d'alourdir l'infanterie, les nouveaux engins sont appelés à la décharger de certaines tâches de feu et à lui assurer par là ce mouvement offensif qui reste malgré tout l'élément capital de l'action du fusilier au combat. La difficulté du problème réside essentiellement dans le choix du matériel dit « d'accompagnement ».

Depuis quelques années, cette question a fait l'objet de nombreuses études, publiées notamment dans la presse militaire française 1,

allemande 2 et belge 3.

Les deux brochures mentionnées au début de ces lignes se complètent. Elles nous donnent d'intéressants aperçus sur le problème

que nous avons essayé de circonscrire.

Le commandant Biswang (Les engins d'accompagnement en en France et à l'étranger) présente la question de l'engin d'accompagnement dans son ensemble. Il énumère les propriétés des engins français actuels et résume la doctrine française d'emploi tactique. Passant aux armées étrangères (Russie, Japon, Etats-Unis, Italie, Allemagne) il définit les différents types, leurs caractéristiques et leur mode d'utilisation. Un chapitre est consacré aux engins d'accompagnement de l'avenir : le canon d'infanterie et la mitrailleuse lourde anti-avion. Sa conclusion est catégorique : « urgence du canon d'infanterie, mais rejet impitoyable de tout engin superflu prélevant des effectifs sur une infanterie déjà trop appauvrie ».

Il est intéressant, nous l'avons dit, de rapprocher de la précédente étude la brochure du colonel Pagezy (L'emploi du canon de 75 comme canon d'accompagnement). L'auteur pose les principes

¹ Rappelons que l'infanterie française dispose actuellement des engins à tir courbe suivants : grenade V. B., canon de 37, mortier Stokes. Le Règlement prov. de man. d'inf. (1. 2. 20.) en définit l'emploi (page 31) : le canon de 37 et le mortier d'inf. permettent de résoudre un certain nombre de problèmes en face desquels l'artillerie est impuissante, par suite du manque de temps ou de précisions.

Citons, à titre documentaire :

Revue d'infanterie (1. 1. 25): « Le tir courbe dans l'infanterie », par le capit. Le Brigant, qui précise les avantages et les servitudes des différents engins à trajectoire courbe mis au point au cours de la dernière guerre. L'auteur préconise l'adoption d'un engin nouveau spécialement destiné au lancement de la grenade, et commente les propriétés techniques des mortiers Stokes.

Revue d'infanterie (1. 3. 27): « Réflexions sur le combat offensif de l'infanterie (1. 3. 27) : « Réflexions sur le combat offensif de l'infanterie (1. 3. 27) : « Réflexions sur le combat offensif de l'infanterie (1. 3. 27) : « Réflexions sur le combat offensif de l'infanterie (1. 3. 27) : « Réflexions sur le combat offensif de l'infanterie (1. 3. 27) : « Réflexions sur le combat offensif de l'infanterie (1. 3. 27) : « Réflexions sur le combat offensif de l'infanterie (1. 3. 27) : « Réflexions sur le combat offensif de l'infanterie (1. 3. 27) : « Réflexions sur le combat offensif de l'infanterie (1. 3. 27) : « Réflexions sur le combat offensif de l'infanterie (1. 3. 27) : « Réflexions sur le combat offensif de l'infanterie (1. 3. 27) : « Réflexions sur le combat offensif de l'infanterie (1. 3. 27) : « Réflexions sur le combat offensif de l'infanterie (1. 3. 27) : « Réflexions sur le combat offensif de l'infanterie (1. 3. 27) : « Réflexions sur le combat offensif de l'infanterie (1. 3. 27) : « Réflexions sur le combat offensif de l'infanterie (1. 3. 27) : « Réflexions sur le combat offensit de l'infanterie (1. 3. 27) : « Réflexions sur le combat offensit de l'infanterie (1. 3. 27) : « Réflexions sur le combat offensit de l'infanterie (1. 3. 27) : « Réflexions sur le combat offensit de l'infanterie (1. 3. 27) : « Réflexions sur le combat offensit de l'infanterie (1. 3. 27) : « Réflexions sur le combat offensit de l'infanterie (1. 3. 27) : « Réflexions de l'infanterie (1.

Revue d'infanterie (1. 3. 27) : « Réflexions sur le combat offensif de l'infanterie » (Observateurs et bombardiers), article dans lequel le même officier étudie « quel matériel il convient de donner à l'infanterie pour lui rendre, pendant tout le cours d'une attaque, une capacité offensive que la puissance défen-

sive des armes automatiques a presque annihilée ».

² Allemagne : La Reichswehr possède une arme à tir courbe attribuée à l'infanterie : le lance-mines. Le règlement allemand (A. V. I. Heft IV. 1922) préconise son emploi comme suit : « Par son action en étroite liaison avec les mitrailleuses et les canons, il appuie le reste de l'infanterie dans toutes les

circonstances du combat », etc.

On trouvera également dans les périodiques : « Heerestechnik » et « Kriegskunst in Wort und Bild » (publiés par « Offene Worte, Charlottenburg 4) des études relatives à ces engins. La question de l'armement de la Reichswehr a été traitée par un officier français à l'occasion de la publication du nouveau règlement allemand (A. V. I.) dans un ouvrage intitulé : « L'infanterie allemande au combat », par le commandant Grenier (Charles-Lavauzelle. 1924. Paris).

³ Bulletin belge des sciences militaires, mars 1926 : Le peloton de mortiers 7c6 A. au soutien d'un bataillon, tête d'avant-garde, par le capit. Philipart.

d'emploi du canon de 75 et cherche à démontrer, en s'appuyant sur trois exemples vécus, dans quelle mesure l'infanterie peut compter sur l'appui « direct » de l'artillerie de campagne. Notre armée étant encore dépourvue de matériels d'accompagnement, nous sommes obligés de concevoir, dans certains cas, une décentralisation de l'artillerie divisionnaire ou de brigade au profit des groupements de combat plus petits ¹. C'est à ce titre que la brochure du colonel Pagezy peut nous fournir des renseignements d'une incontestable valeur.

« Einführung in die Waffenlehre », par le capitaine Däniker. (Editions militaires suisses, Grethlein et Co. Zürich, 1927. Prix : 8 fr. —.)

Il convient d'accueillir avec chaleur tout ouvrage propre à enrichir notre littérature militaire, dont le développement rencontre les multiples difficultés que nous avons précisées dans une chronique antérieure. Les traités techniques relatifs aux armes à feu et à la théorie du tir abondent. Les Allemands, en particulier, semblent éprouver une inclination très marquée pour ce genre didactique. Mais la plupart de leurs ouvrages revêtent cette ampleur encyclopédique qui n'est pas sans rebuter parfois le lecteur le plus acharné.

dique qui n'est pas sans rebuter parfois le lecteur le plus acharné. C'est le mérite essentiel de ce petit ouvrage que de nous offrir, en dix conférences habilement présentées, des données balistiques et techniques sur tous les matériels de tir constituant, dans leur ensemble l'armement moderne. L'étude du capitaine Däniker est donc appelée à former un complément très appréciable de l'enseignement théorique que nos cours militaires, à raison de leur durée limitée, ne peuvent malheureusement dispenser à nos cadres avec l'abondance voulue. De nombreux dessins schématiques, clairs parce que simples, illustrent ce livre auquel nous souhaitons le succès qu'il mérite.

b) Ouvrages tactiques:

Commandant Bouchacourt: L'infanterie dans la bataille ²: étude sur l'attaque et sur la défense (in-8° de 268 pages avec 14 croquis et 8 photos), 1927. Charles Lavauzelle et C^{ie}. (Prix: 15 fr. français.)

Colonel d'artillerie Ed. Cambuzat : L'infanterie et les feux ³ (Gibernes d'artilleur, tome quatrième). 1927. Berger-Levrault, éditeurs.

¹ Voir régl. S.C. 1927, chiffres 35 et 36.

² La matière de ce livre a été publiée en partie (attaque : la 42° D. I. 8 août 1918) sous forme d'articles mensuels, dans la *Revue d'infanterie* décembre 1925, janvier, février, mars 1926. Il est intéressant de rapprocher de cet ouvrage, une étude du colonel Linarès : « Ce que l'artillerie doit connaître de l'infanterie ». (Organisation générale de l'infanterie. L'infanterie dans l'attaque et la défense), 1927. Charles-Lavauzelle.

³ Ont paru, du même auteur, sous le titre général de « Gibernes d'artilleur » (chez Berger-Levrault) :

Tome I : La manœuvre par le feu. Le matériel d'artillerie et son emploi (1923).

Tome II: Le feu et les feux. — La cavalerie et les feux. — Au sujet d'une méthode possible pour l'étude des choses d'artillerie. — Les feux et la montagne (1923).

Tome III: Attaque, résistance, dérobade. — Le cas concret. — Les deux artilleries portées. — Un néologisme militaire: la liaison (1925).

Le major Anderegg a rendu compte de ses ouvrages dans la livraison de mars 1926, pp. 142-144.

Reprocher à la technique moderne d'avoir alourdi l'infanterie par l'attribution d'engins risquant de paralyser son mouvement offensif, c'est, par analogie, constater que les procédés tactiques sont trop étroitement liés aux puissantes armes de matériel. Il n'est donc pas étonnant que plusieurs écrivains militaires aient signalé ce danger. On a surtout, semble-t-il, accusé de cette tendance les règlements français. Nous avons 1 attiré l'attention du lecteur sur la brochure du général allemand von Taysen (« Material oder Moral »), dans laquelle cet officier, étudiant les principes tactiques français, croit y trouver la preuve de la sujétion de l'infanterie française à la puissance matérielle, au préjudice des qualités morales et manœuvrières du fantassin. Dans son livre (« La guerre n'est pas une industrie »), connu de tous ceux qui suivent attentivement les questions d'actualité militaire, le colonel Alléhaut cherche à réfuter les arguments de l'auteur allemand et à justifier les méthodes françaises. Cet objet a donc été discuté avec ardeur.

Constatant que l'infanterie risquait de perdre peu à peu son caractère d'arme principale, quelques auteurs se sont efforcés, depuis la fin de la dernière guerre, de redonner à cette troupe la place prépondérante qu'elle mérite de garder. C'est à ce titre que les deux nou-

veaux ouvrages cités plus haut sollicitent notre attention.

Le commandant Bouchacourt a voulu faire « vivre » l'infanterie dans la bataille. A cet effet, il a étudié deux cas concrets : le premier relatif à l'attaque du 94e régiment d'infanterie (42e div.) du 8 août 1918, le second visant la défense de la 42e div. au Mort Homme (9-11 avril 1916, bataille de Verdun). Après avoir fixé la vérité historique des faits, il dégage, avec une remarquable précision, les principes de combat de l'infanterie, dans l'attaque et la défense et cherche à établir les possibilités de cette arme actuellement si discutée. Son étude est de celles qu'on ne saurait résumer. Nous nous contenterons d'appuyer sur le chapitre des conclusions, en reproduisant deux citations qui nous paraissent propres à donner une idée de l'esprit qui domine ce livre :

« Si l'on veut ne pas s'exposer aux pires déceptions, il faut garder à l'infanterie le caractère de troupe d'élite. Il faut entretenir la tradition et l'esprit de corps ². Il faut cultiver et récompenser le courage, il faut l'entourer d'égards durables ; dans la nation, il ne faut pas laisser certains blasphémateurs en faire une vertu de subal-

ternes. »

Et cette autre :

« L'infanterie doit avoir dans la nation une place privilégiée. Si nul ne songe, au jour de l'attaque, à contester à l'infanterie sa place de sacrifice en avant des autres, la première place, il est de l'honneur et de l'intérêt de tous de ne pas la lui contester en temps de paix! »

Ce livre contient de précieux enseignements qui forment, dans leur ensemble, un véritable programme de travail : la préparation de l'infanterie à la bataille décisive, but suprême de sa raison d'être.

(A suivre.)

Capit. R. Masson.

Touring Club Suisse. Annuaire 1927/28.

Cette utile publication vient de paraître, contenant, comme d'usage et mis à jour, les nombreux renseignements indispensables à l'automobiliste, au motocycliste et au bicycliste.

¹ R. M. S. 1926, page 109 « Oppositions tactiques franco-allemandes ».

² Rappelons la suppression de nos guides, ⁴ à coup de plume bureaucratique ».

R. A. S. T. — Mittelholzer, Gouzy, Heim. Editions de la Baconnière, Neuchâtel. Grand in-8° richement illustré.

Qu'est-ce que R. A. S. T. ? La manie de l'abréviation, qu'on pouvait croire réservée au « style militaire », envahit même la littérature moins spéciale. R. A. S. T. c'est le raid aérien suisse-transafricain de l'hydravion « Switzerland », monté par nos courageux et entreprenants compatriotes Mittelholzer, Gouzy, Heim. Que dire de ce récit qui n'ait pas déjà été dit ? Que tout Suisse est fier de l'exploit réalisé par les trois auteurs et que tout officier suisse lira avec plaisir ce volume ?

On regrette de constater, sans en être par trop surpris, que tout encouragement officiel a manqué aux voyageurs qui ne furent facilités, dans leur hardie entreprise, que par les autorités et fonctionnaires étrangers. On regrette encore, comme romand, l'abstention (à une exception près) des « welches » dans la liste des personnalités et maisons qui prêtèrent leur efficace et tangible appui à l'expédition.

Mt.

Allgemeine schw. Militärzeitung, N° 11, novembre 1927. Allocution prononcée par le colonel-divisionnaire Guisan devant le monument national des Rangiers. — Unsere Lmg Waffe, von Oberstlt. Hauswirth. — Artilleristische Fragen, von Artillerie Oberstleutnant Dübi. — Eine nichtartilleristische Stimme. — Pour la maîtrise de l'air, par le lieut. E. Naef. — Mitteilungen der Schiessschule. — Die 2 cm. Maschinen-Kanone « Oerlikon ». — Zur Masstabfrage der neuen Karte der Schweiz, von Haupt. Bolliger. — Erster schweizerischer Marathonlauf am 9. Oktober 1927. — Tagesfragen. — Zur Ausbildung der Gebirgstruppen. — † Hauptmann Orazio Boletti. — Totentafel. — Mitteilung des Zentralvorstandes an die Presse. — Sektionsberichte. — Literatur.



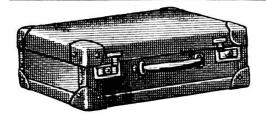
ED. VIELLE & C1e, NEUCHATEL

Négociants en vins

Ancienne maison E. Vielle-Gigon, fondée en 1812. Propriétaires à Neuchâtel, à Chénas (Beaujolais et Maconnais) et à Gevrey-Chambertain (Côte-d'Or).

Vins vaudois et valaisans Spécialité de vins rouges de table

16



LES PLUS BEAUX BAGAGES

S'ACHÈTENT CHEZ

CH. CHAMAY

1, PETIT-CHÊNE A LAUSANNE

SACS POUR DAMES, MAROQUINERIE